

chinon

Les caméras de France 5 pour promouvoir le Chinonais

L'émission de Jean-Luc Petitrenaud sur France 5 vient de passer deux jours à Chinon. Pour un reportage dédié à la région.

Propriétaire du Domaine de Noiré, à Chinon, Jean-Max Manceau (par ailleurs président du Syndicat des vins de Chinon) a rencontré il y a quelques semaines Jean-Luc Petitrenaud, l'animateur de l'émission « Les Escapades de Petitrenaud » diffusée sur France 5, lors d'une émission sur Europe 1.

Le courant est bien passé entre eux et l'homme de télé a décidé d'envoyer une de ses équipes de tournage à la rencontre de l'homme du terroir.

C'est ainsi que sept personnes (cameramen, preneur de son, maquilleuse...) ont débarqué à Chinon cette semaine. Durant deux jours, ils ont décrypté le projet d'œnotourisme de Jean-Max Manceau.

Diffusion le 14 novembre

Ce projet met en scène nombre de personnes, de partenaires plutôt. Car si l'objectif du viticulteur est de vendre du vin, il est aussi de faire découvrir toute



Le maître Jean-Max en plein travail.

la gastronomie du secteur, son patrimoine, etc.

Entre promenade en calèche à travers les vignes, descente de Vienne à bord d'une gabare, déjeuner dans un grand restaurant de la ville, découverte de la forteresse de Chinon et dégustations de vins (bien sûr) mais aussi de fromages de chèvre, de poires tapées, de fouées, d'anguilles fumées, de rillettes... le



Gros plan sur les délicieuses fouées tourangelles.

public est ravi, semble-t-il. « Il est vrai que je fais cela pour moi, pour faire connaître mon domaine, reconnaît Jean-Max Manceau. Mais cette opération (et le reportage) va avoir inévitablement des retombées sur l'ensemble du secteur. Beaucoup de gens pourront y trouver leur compte. »

L'équipe de tournage est donc

restée deux jours à filmer. Jean-Luc Petitrenaud, retenu par des activités liées à la Semaine du goût, n'a pu faire le déplacement. Le reportage de 14 minutes qui a été réalisé devrait être diffusé dimanche 14 novembre sur France 5 à 12 h 10. A vos télécommandes !

William Richard



Producteurs et spécialistes étaient présents devant les caméras.

en savoir plus

Un label " vignobles et découvertes "

Le Chinonais, Chinon, Bourgueil, Azay-le-Rideau pour être précis, vient d'être labellisé « vignobles et découvertes ». Ce nouveau label décerné sur proposition du Conseil supérieur de l'œnotourisme vise à offrir plus de visibilité aux régions retenues : elles sont dix à avoir été retenues, pour quarante-trois dossiers présentés à l'échelle nationale.

Celui de Chinon, Bourgueil, Azay-le-Rideau était piloté par l'office de tourisme, qui a fait un gros travail avec les viticulteurs et les différents acteurs de la filière (restauration, hébergement, etc.). L'action de Jean-Max Manceau s'inscrit tout à fait dans cette démarche d'œnotourisme en plein développement.